

## CALENDRIER PREVISIONNEL DE PARUTION DU WIN (Wahagnies Infos) 2024

Afin de promouvoir les activités et la diversité du tissu associatif, la Commune de Wahagnies propose à chacune d'entre elles, l'édition d'articles dans la rubrique intitulée « Gazette des associations » du bulletin municipal.

À titre indicatif, le bulletin municipal est édité 4 fois par an et distribué dans les boîtes aux lettres et/ou envoyé par mail, ces derniers sont consultables de façon permanente sur le site internet de la commune : <https://bit.ly/wahagnies-infos>

Si vous souhaitez voir paraître un article, une brève sur vos activités avec affiche ou photos... merci de nous faire parvenir vos demandes de parution **dans les délais repris dans le tableau ci-dessous.**

### **Pour être publiés, les articles doivent impérativement :**

- Ne pas dépasser ½ page (police de caractère Calibri - interligne simple - taille 10 pt). À titre indicatif, cela correspond aux nombres de caractères (espaces compris) suivants :
  - Pour un texte avec une photo (portrait) : 1700 caractères.
  - Pour 2 photos portrait ou une photo paysage : 1300 caractères.
- Être envoyés dans les formats suivants :
  - Les textes en Word (ou équivalent permettant un copié-collé)
  - Les images et affiches en JPG ou PNG, séparément du texte,
- Être remis en totalité dans les formats et délais impartis à l'adresse mail suivante : [communication@wahagnies.fr](mailto:communication@wahagnies.fr) ou par le biais d'une clé USB à remettre en Mairie.
- Dans le cas où le format de texte ne peut être inséré dans sa totalité, ou bien les images trop nombreuses, l'association sera informée par retour de mail et devra modifier son article en fonction de la demande. Sans réponse de cette dernière, l'article ne pourra être diffusé.
- Afin de veiller à la bonne diffusion de vos manifestations, nous vous invitons à prendre en compte les périodes de diffusion des bulletins municipaux et à anticiper l'élaboration de vos affiches et articles.

Vous avez la possibilité également de voir publier vos affiches et événements sur le site internet de la Mairie, l'application Wahagnies en poche ou sur la page Facebook : Wahagnies Infos Officiel ; merci de nous soumettre vos demandes à l'adresse mail ci-dessus **le plus tôt possible et au plus tard 1 mois avant la manifestation prévue.** Les différentes modalités sont reprises dans l'article 6 du Cadre de partenariat.

Les dates de parution du Win vous sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées.

WIN	DATE LIMITE DE RECEPTION DES ARTICLES, PHOTOS, AFFICHES ...	DATES DE PARUTION DU WIN
HIVER	5 Janvier 2024	27 Janvier 2024
PRINTEMPS	15 Mars 2024	30 Mars 2024
ÉTÉ	14 Juin 2024	29 Juin 2024
AUTOMNE	13 Septembre 2024	28 Septembre 2024

Vous remerciant par avance,  
Mme Gallet Caroline  
2<sup>ème</sup> Adjointe au Maire déléguée à la Communication.  
Mairie de WAHAGNIES.